

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CUSSET - 0301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/11/2025 - 4675 - 2021 B 00067 - 893 911 438 - A. LAGOUTTE HOLDING

A. LAGOUTTE HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 5 IMP DE LA ROTONDE, 03260 ST GERMAIN DES
FOSSES
893 911 438 R.C.S. Cusset

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 16 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31/12/2024

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élevant à 953 670,83 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	953 670,83 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique	100 000,00 euros
Soit 66.67 euros par action	
Le solde	853 670,83 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 1 293 235,97 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 16/06/2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/12/2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associée Unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50

000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

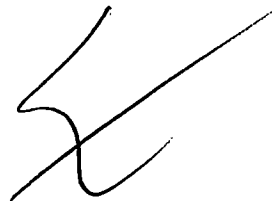
L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'K' or 'X' shape with a long diagonal stroke extending upwards and to the right.

Liasse 25 IS RS

CERTIFIÉ CONFORME

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des Impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise <u>A. LAGOUTTE HOLDING</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>5 IMPASSE DE LA ROTONDE 03260 SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES</u>																									
SIRET <table><tr><td>8</td><td>9</td><td>3</td><td>9</td><td>1</td><td>1</td><td>4</td><td>3</td><td>8</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>												8	9	3	9	1	1	4	3	8	0	0	0	1	6
8	9	3	9	1	1	4	3	8	0	0	0	1	6												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>												1	2	1	2										
1	2																								
1	2																								
										Exercice N clos le															
										31/11/2024															
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																				
		Autres *	014		016																				
	Immobilisations corporelles *		028		030																				
	Immobilisations financières * (1)		040	1 940 800	042					1 940 800															
	Total I (5)			044	1 940 800	048				1 940 800															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																				
		Marchandises *	060		062																				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	18 500	070					18 500															
		Autres * (3)	072	49 000	074					49 000															
	Valeurs mobilières de placement		080		082																				
	Disponibilités		084	426 108	086					426 108															
	Charges constatées d'avance *		092		094																				
	Total II			096	493 609	098				493 609															
Total général (I + II)			110	2 434 409	112				2 434 409																
PASSIF										Exercice N 1		NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120					1 500															
	Écarts de réévaluation				124																				
	Réserve légale				126					150															
	Réserves réglementées *				130																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131					439 565															
	Report à nouveau				134																				
	Résultat de l'exercice				136					953 671															
	Subventions d'investissement				137																				
	Provisions réglementées				140																				
Total I					142				1 394 886																
Provisions pour risques et charges					Total II	154																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				703 667																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																				
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166				827																
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)				169	3 083			10 172																
	Comptes courants d'associés				173				324 857																
	Autres dettes				175																				
	Produits constatés d'avance				174																				
Total III					176				1 039 523																
Total général (I + II + III)					180				2 434 409																
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		606 821																
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		1 500 800																
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	29 180	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉS DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 362 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A. LAGOUTTE HOLDING		Néant ☐				
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018				
				Exercice N clos le 31/12/2024				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210				
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215				
		Services *		217				
					218	185 000		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitations reçues			226				
	Autres produits			230	6			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	185 006			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stocks (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240				
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :		242	119 615			
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CPE et CVAB *	243	1 097	244	3 595		
	Rémunérations du personnel *			250	46 078			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	17 526			
	Dotations aux amortissements *			254				
		dont amortissement du fonds de commerce		255				
	Dotations aux provisions			256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	4		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	186 818			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(1 812)		
Produits financiers (III)		280	979 459	Charges financières (V)		294	19 885	
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices *		(VII)				306	4 091	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	953 671		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 2		312	953 671	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	4 091			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987			
				JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181			
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions autres (art. 44. quaterdecies)	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. quaterdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septuagies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit				346			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 desies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 desies B)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 desies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 desies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 desies D)	648		Déduction exceptionnelle (Art 39 desies E)	641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 desies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 desies G)	649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	27 276	354	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :		360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	27 276	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Annexes 2025

PREAMBULE

CERTIFIÉ CONFORME

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 434 408,62 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 953 670,83 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/04/2025 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 940 800 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	440 000	1 500 800		1 940 800
TOTAL	440 000	1 500 800		1 940 800

Amortissements et provisions d'actif = E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances = 67 500 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	67 500	67 500	
TOTAL	67 500	67 500	

Annexes 2025 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1500	1,00	1 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1500	1,00	1 500

Etat des dettes = 1 039 523 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	703 667	97 146	427 291	179 230
Dettes financières diverses	324 857	324 857		
Fournisseurs	827	827		
Dettes fiscales & sociales	10 172	10 172		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 039 523	433 002	427 291	179 230

Charges à payer par postes du bilan = 6 828 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	422
Emp.& dettes financières div.	4 636
Fournisseurs	764
Dettes fiscales & sociales	1 005
Autres dettes	
TOTAL	6 828

Annexes 2025 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nantissement de 371 actions FLC en garantie des emprunts souscrits en 2024.
Montant dette garantie au 31/12/24 = 703 244 €

Autres informations complémentaires

Engagements reçus :
Cauti on solidaire du dirigeant   hauteur de 40% des emprunts souscrits en 2024
Montant dette garantie au 31/12/24 = 703 244 €